Piano : nouveauté pour le concours d'entrée 1er cycle

Epreuves d'admissibilité

Les candidats présenteront :

> une étude de Frédéric Chopin au choix

> **un premier mouvement d'une sonate classique au choix** (Mozart, Haydn, Schubert, Beethoven)

> **une œuvre imposée de J-S. Bach** : Sinfonia de la Partita n°2 en do mineur BWV 826 .

Epreuves d'admission

Les candidats présenteront :

1) **une épreuve d'exécution instrumentale** dont la durée n'excède pas 20 minutes et comprenant :

> un programme imposé d'une durée totale d'environ 10 minutes, dont ils auront pris connaissance deux mois avant l'épreuve par affichage sur le site internet du CNSMD de Lyon.

> une ou plusieurs œuvre(s) de l'un des compositeurs suivants : George Benjamin ; Luciano Berio ; Pierre Boulez ; Elliott Carter ; György Kurtág ; Helmut Lachenmann ; Tristan Murail.

2) **une épreuve d'autonomie et de lecture** à vue qui consiste en une présentation devant le jury d'admission de deux textes dont l'un d'écriture contemporaine, dont le candidat aura pris connaissance juste avant l'épreuve. Le temps de mise en loge avec l'instrument sera déterminé au préalable par le jury et tiendra compte de la difficulté de l'œuvre à préparer.

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admissibilité ou de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.